

Le mercredi 23 mai 2012

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 23 mai 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay et Annette Dumouchel et MM. Daniel Moreau, Bernard Caron, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Masseau, Éric Éthier et Jacques Pilon, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : Mme Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. André J. Roy,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

(Avant la séance, a eu lieu une plénière sur la situation budgétaire de la commission scolaire.)

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2012-CC-088 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-04-25
- b) Suivis

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-088) suite

- 3- a) Parole au public
- b) Grille-matière CÉHG**
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Formation des conseils d'établissements 2012-2013 (Chantal Tremblay)
- 7- Plans d'effectifs / consultation
 - a) Gestionnaires d'établissements, plan d'effectif
 - b) Gestionnaires du centre administratif, plan d'effectif
- 8- Représentation au bal des finissants de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge
- 9- Représentation au conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais (résolution)
- 10- Contribution au Service régional de la formation professionnelle pour 2012-2013 (résolution)
- 11- Représentation pour le tournoi de golf de la Fondation du CEGEP de l'Outaouais du 28 mai 2012
- 12- Nomination d'une direction pour l'établissement Primaire Pontiac (résolution)
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- Rapport d'informations du directeur général
- 15- Dépôt des procès-verbaux :
 - a) Comité de parents, rencontre du 13 mars 2012
 - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 11 avril 2012

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- État des surplus enseignant
- 3- Besoin en poste régulier enseignant
- 4- Accueil du 24 août 2012

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Informations diverses
- 2- Dépôt du compte rendu du comité de coordination pédagogique du 18 avril 2012

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Média sociaux – suivi
- 2- Projet de politique de communication révisée
- 3- Négociations des contrats de transport scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption des objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2012-2013

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Peinturage de la passerelle piétonne au-dessus de la rivière Désert à Maniwaki – RDE-067A

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-088) suite

- 2- Réfection des salles de toilettes – école Ste-Thérèse (Cayamant)
- 3- Remplacement partiel de fenêtres – école Poupore (Fort-Coulonge)-MDB-011D
- 4- Remplacement fenêtres et portes extérieures – collège Christ-Roi (Maniwaki)- MDB-016
- 5- Entretien ménager (11 écoles)
- 6- Révision de la politique d'achat
- 7- **Demande de servitude**
- 8- **Étude de faisabilité pour la construction d'un terrain synthétique à la CÉHG**

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-089

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 25 avril 2012

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 25 avril 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 934 (modifier le numéro de résolution en haut et le montant de la soumission de M. Vaillancourt sur le tableau comparatif).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) **Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 910, point A-2-b (pages personnalisées) – des exemples de pages ont été envoyées aux commissaires et M. Millar explique qu'une commissaire, Mme Chantal Tremblay, a fait personnaliser sa page;
- page 910, point A-3 (dates des séances de conseils d'établissements et des rencontres de parents) – M. Sylvain a fait un suivi sur ce dossier à la dernière rencontre du comité consultatif de gestion;
- page 913, point A-11 (lettres de félicitations) – les lettres ont été envoyées;
- page 936, point G-1 (lumières) – Après avoir fait des vérifications sur l'éclairage de la patinoire située près de l'école de Gracefield et avoir confirmé que les lumières relèvent de la municipalité, M. Pétrin va demander à la municipalité s'il est possible de les remettre en état;

Le mercredi 23 mai 2012

- page 936, point G-1 (panneaux d'arrêt) – M. Leblanc confirme que la Ville de Maniwaki n'a pas consulté la commission scolaire avant de mettre en place des panneaux d'arrêt près de l'école Pie-XII, mais il ajoute qu'en juin, les lignes seront repeintes sur la rue et que les traverses de piétons seront déplacées.

A-3 a) Parole au public

M. Guy Croteau, représentant du SPEHR, remarque qu'il ne pourra assister à la rencontre de juin et souhaite d'avance de bonnes vacances aux commissaires. Mme Natacha Gosselin, enseignante à Gracefield, note qu'elle assiste à l'assemblée en tant que membre du public.

b) Grille-matière à la CÉHG

La commissaire Mme Chantal Lamarche souligne qu'une demande de dérogation a été faite par la CÉHG auprès du ministère et elle se demande si les élèves doivent avoir le droit de choisir entre les arts plastiques et l'éducation physique, deux matières prescrites. M. Rondeau explique que la grille-matière du secondaire est prescriptive et que le temps est indicatif. Il est possible, dans certains cas, de demander des dérogations, ce qui est le cas à la Cité étudiante. Le conseil d'établissement a le pouvoir de déterminer sa grille et la direction de l'école a mené une consultation auprès des élèves et a adressé un ministère une demande de dérogation pour certains élèves préférant ne pas suivre le cours d'arts plastiques. Il ajoute que le conseil des commissaires sera tenu au courant des développements dans ce dossier.

A-4 Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-090 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2012-CC-091 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(La commissaire Mme Marise Veilleux se joint à la rencontre à 19 h 30.)

A-6 Formation des conseils d'établissement

La commissaire Mme Chantal Tremblay souligne la grande difficulté éprouvée par les conseils d'établissement pour combler tous leurs postes et le manque de participation des parents. Elle suggère de faire la promotion des conseils d'établissement et des OPP (organismes de participation des parents), notamment par l'inclusion d'une section spéciale dans le cahier de la rentrée.

Le mercredi 23 mai 2012

Le commissaire M. Damien Lafrenière propose que les conseils d'établissement prennent en charge leur propre promotion. M. Sylvain note que le cahier de la rentrée serait une belle opportunité pour donner un coup de pouce aux conseils d'établissement dans ce domaine.

La commissaire Mme Chantal Lamarche signale que le Cœur de la Gatineau a un Gala de la rentrée pour informer les parents et les élèves et que les autres établissements pourraient reprendre cette idée.

A-7 Plans d'effectifs / consultation

a) Gestionnaires d'établissements, plan d'effectif

M. Sylvain dépose le plan d'effectif et souligne que la consultation est lancée là-dessus jusqu'en juin.

b) Gestionnaires du centre administratif, plan d'effectif

Ici aussi, la consultation est lancée.

A-8 Représentation au bal des finissants de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge

La présidente Mme Diane Nault ne pourra y participer et elle sera représentée par la commissaire Mme Guylaine Marcil. Les commissaires qui prévoient y être sont priés d'avertir M. Millar avant la fin de l'assemblée.

A-9 RESOLUTION 2012-CC-092 Représentation au conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais

CONSIDERANT l'implication de la présidente Mme Diane Nault dans le milieu, notamment auprès de la Conférence régionale des élus et élues de l'Outaouais ;

CONSIDERANT les sollicitations faites auprès de la présidente Mme Diane Nault en vue d'une participation au conseil d'administration de l'Agence ;

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par l'Agence et l'intérêt de participer aux délibérations du conseil d'administration de cet organisme ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron que le conseil désigne la présidente Mme Diane Nault comme représentante de la CSHBO au conseil d'administration de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

A-10 RESOLUTION 2012-CC-093

Financement annuel du service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2012-2013, par les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais

CONSIDERANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96 2002-2003, CSD C082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867) ;

CONSIDERANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDERANT que les activités de valorisation et de promotion de la formation professionnelle menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDERANT la conception d'outils régionaux pour la promotion et la publicité ;

CONSIDERANT les travaux en cours pour les demandes d'autorisation provisoires et permanentes ;

CONSIDERANT l'ajout de points de services par entente sur l'ensemble du territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre (adéquation formation-emploi) ;

CONSIDERANT les travaux régionaux de concertation visant à accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

CONSIDERANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

CONSIDERANT le développement du partenariat avec les milieux de l'éducation, les partenaires et les organismes du milieu ;

CONSIDERANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Daniel Moreau que la répartition financière entre les commissions scolaires, pour les années 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 soit la suivante :

35 % CSD
35 % CSPO
20 % CSCV
10 % CSHBO

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-093) suite

Contribution actuelle des commissions scolaires :

35 %	164 244,50 \$
35 %	164 244,50 \$
20 %	93 854,00 \$
10 %	46 927,00 \$

TOTAL : 469 270,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11- Représentation pour le tournoi de golf de la Fondation du CÉGEP de l'Outaouais du 28 mai 2012

Le tournoi aura lieu lundi prochain et le commissaire M. Damien Lafrenière va y accompagner la présidente Mme Diane Nault.

A-12 RESOLUTION 2012-CC-094 Nomination d'une directrice de l'établissement Pontiac Primaire

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT le suivi particulier qui sera assuré par la direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion de nommer Mme Julie Martin à titre de directrice de l'établissement Pontiac Primaire. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois. La date d'entrée en fonction sera déterminée par la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport. Elle signale que M. Millar a distribué aux commissaires des copies plastifiées d'une photo prise lors de la remise des médailles de l'Ordre du mérite scolaire. La commissaire Mme Guylaine Marcil avait été très émue de cette soirée. Des félicitations sont adressées à la commissaire Mme Denise Miron Marion pour la qualité du décor et de l'organisation de la soirée. La CSPO a adopté une résolution de félicitations et la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Bouchard, a envoyé une carte de remerciements. La présidente Mme Diane Nault ajoute que quatre élèves de la commission scolaire ont reçu des honneurs lors de la tenue du Gala de l'Étudiant Outaouais et que des lettres de félicitations leur seront adressées. Enfin, le 22 mai, aura lieu un déjeuner-causerie sur le plan Nord.

Le mercredi 23 mai 2012

A-14 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde deux points.

Le changement de ministre entraîne des inquiétudes quant au dossier de mécanique de machines fixes. Toutes les demandes en formation professionnelle ont en effet été gelées. M. Sylvain va rencontrer la députée provinciale, Mme Stéphanie Vallée, la semaine prochaine, pour discuter de la stratégie à adopter.

Une structure temporaire avait été mise en place suite au départ de M. Mario Lyrette. Une structure semblable à celle existante, à la base, sera élaborée au cours des prochaines semaines et le poste de conseiller en gestion de personnel sera affiché comme poste de remplacement temporaire.

A-15 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité de parents, rencontre du 13 mars 2012

b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 11 avril 2012

Les documents sont déposés.

B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**B-1 RESOLUTION 2012-CC-095 Démission**

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau de prendre acte de la démission suivante :

Matricule	Fonction
587	Enseignant ch 3

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 État des surplus enseignants

M. Roy présente le document.

RESOLUTION 2012-CC-096 Non rengagement enseignantes, année scolaire 2012-2013

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) de l'enseignante mentionnée ci-dessous, à compter du 1^{er} juillet 2012, et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaires au non rengagement.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2012-2013
Champ 02 Pré-scolaire	Jolivette-Caron, Shannie	Prim. sec. Sacré- Cœur Gracefield	Non rengagée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

B-3 Besoin en poste régulier enseignant

M. Roy présente le document.

B-4 Accueil du 24 août 2012

M. Roy explique que le conférencier, lors de la journée 'commission scolaire' du 24 août, sera M. Robert Savoie et que son thème portera sur la fierté et le sentiment d'appartenance des employés. Le lieu de l'événement n'a pas encore été déterminé.

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 Informations diverses

M. Rondeau note qu'un élève de la Cité étudiante a remporté un prix qui lui sera décerné au Gala de l'ARO. Il s'agit de Mlle Marie-Claude Morin Jolivette. L'activité aura lieu le 7 juin, à Gatineau (secteur Aylmer).

La nouvelle orthophoniste entrera en fonction le 18 juin. Elle est originaire de Belgique et travaillera au CSSSVG pour les 40 premiers jours.

Par ailleurs, un poste a été affiché pour le service des ressources éducatives. Il s'agit d'un poste d'agent-e de réadaptation.

C-2 Dépôt du compte-rendu du comité de coordination pédagogique du 18 avril 2012

Le document est déposé.

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)

(Le commissaire M. Daniel Moreau quitte la rencontre à 20 h 30.)

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Médias sociaux - suivi

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne un résumé des travaux effectués lors de la deuxième rencontre du comité mixte sur les médias sociaux, tenue à Gracefield le 15 mai. Les premiers résultats d'un sondage ont alors été présentés et il a aussi été question de la politique de communication et des plans de communications. Des pages Facebook réalisées par d'autres commissions scolaires ont été visitées et des discussions ont eu lieu sur le contenu de la future page de la CSHBO.

D-2 Projet de politique de communication révisée

M. Leblanc présente le projet de politique révisée de communication. Le texte fera l'objet d'une consultation et sera présenté à l'assemblée de juin du conseil des commissaires pour adoption. Il répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin sur l'impact des poursuites contre Facebook.

Le mercredi 23 mai 2012

D-2 Négociations des contrats de transport scolaire

M. Leblanc fait le bilan des négociations et précise que les règles budgétaires incluent une indexation et tiennent compte de la hausse de la TVQ. Le comité de négociations tiendra bientôt une rencontre avec les transporteurs.

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

E-1 RESOLUTION 2012-CC-097 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 avril et du 8 mai 2012 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RESOLUTION 2012-CC-098 Objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2012-2013

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2012-2013 tel que présenté;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2012-2013, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 RESOLUTION 2012-CC-099 Projet : peinture de la passerelle piétonne au-dessus de la rivière Désert à Maniwaki – RDE-067A

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Résorption en déficit d'entretien 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 15 mai 2012;

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-099) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Martine Beaulieu, de CIMA+, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme de Groupe PF Brisson Peinture, au montant de **237 000,00\$** (taxes exclues) et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Le Groupe PF Brisson Peinture	237 000,00\$
Construction Interlag Inc.	274 062,00\$
Sablage & Peinture Beaulac (1995) inc.	329 886,00\$
Michel Lacroix Construction Inc.	345 825,00\$
Cimota Inc.	435 000,00\$
Les Entreprises M. Melançon Inc.	539 000,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 RESOLUTION 2012-CC-100 **Projet : réfection salle de toilette - école Ste-Thérèse (Cayamant)-MDB-024**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'accepter la plus basse soumission conforme d'Entreprises Ma-Mi inc, au montant de **127 981,44 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Entreprises Ma-Mi Inc.	127 981,44\$
Defran Inc.	130 422,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

F-3 RESOLUTION 2012-CC-101 **Projet : remplacement partiel des fenêtres – école Poupore à Fort-Coulonge – MDB-011D**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran inc, au montant de 108 422,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Defran Inc.	108 422,00\$
Aluminium J. Clément Inc.	119 365,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RESOLUTION 2012-CC-102 **Projet : remplacement fenêtres et portes extérieures - collège Christ-Roi à Maniwaki – MDB-016**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2011-2012 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme d'Aluminium J. Clément inc, au montant de 103 855,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Aluminium J. Clément Inc.	103 855,00\$
Construction Luc Montreuil Inc.	123 793,70\$
Defran Inc.	131 222,00\$
Entreprises Ma-Mi Inc.	153 365,00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

F-5 Entretien ménager (11 écoles)

- a) RESOLUTION 2012-CC-103 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Sacré-Cœur (Grand-Remous)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le Gazon	19 400,00\$
Entreprises Crêtes 2006	22 100,00\$
Robert Richard	22 500,00\$
John Rodgers	24 500,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Emond Tondre le Gazon au montant de 19 400,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2012-CC-104 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Dominique Savio (Montcerf-Lytton)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-104) suite

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
John Rodgers	19 500,00\$
Entreprises Crêtes 2006	19 900,00\$
Services ménagers Roy Ltée	21 235,00\$
Emond Tondre le Gazon	21 600,00\$
Robert Richard	23 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à John Rodgers au montant de 19 500,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2012-CC-105 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015
centre administratif et C.N.D.D
(Maniwaki)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Eric et Henri Charrette	48 035,00\$
Services ménagers Roy Ltée	56 479,99\$
Entreprises Crêtes 2006	60 800,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-106) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Services ménagers Roy au montant de **56 479,99\$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RESOLUTION 2012-CC-106 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Notre-Dame-de-Grâces (Bouchette)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Denis Charbonneau	16 325,16\$
Emond Tondre le Gazon	17 000,00\$
Robert Richard	18 200,42\$
John Rodgers	18 900,00\$
Jonathan Bélisle	20 000,00\$
Entreprises Crêtes 2006	21 500,00\$
Maintenance Trans-Québec Inc.	23 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Denis Charbonneau au montant de 16 325,16\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

e) RESOLUTION 2012-CC-107 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015
Reine-Perreault (Blue Sea)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Denis Charbonneau	13 985,37\$
Robert Richard	15 400,07\$
Emond Tondre le Gazon	16 500,00\$
Entreprises Crêtes 2006	19 600,00\$
Maintenance Trans-Québec Inc.	21 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Denis Charbonneau au montant de 13 985,37\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

f) RESOLUTION 2012-CC-108 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015
Ste-Thérèse (Cayamant)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Francine Courchaine	13 000,00\$
Linda Clément	15 000,00\$
Émond Tondre le Gazon	16 882,00\$
Entreprises Crêtes 2006	18 100,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-108) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Francine Courchaine au montant de 13 000,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

g) RESOLUTION 2012-CC-109 **Travaux d'entretien ménager 2012-2015 centre St-Joseph (Gracefield)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Benoît Vaillancourt	8 900,00\$
Francine Courchaine	9 400,00\$
Denis Charbonneau	9 500,00\$
Entreprises Crêtes 2006	14 500,00\$
Emond Tondre le Gazon	15 000,00\$
Jonathan Bélisle	15 500,00\$
Maintenance Trans-Québec Inc.	18 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Benoît Vaillancourt au montant de **8 900,00\$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

**h) RESOLUTION 2012-CC-110 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillé	23 986,00\$
Entreprises Crêtes 2006	25 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Paysagiste Bruno Léveillé au montant de 23 986,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**i) RESOLUTION 2012-CC-111 Travaux d'entretien ménager 2012-2015
Ste-Marie (Otter Lake)**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services ménagers St-Jean	21 000,00\$
Bonnie Lynn Désabrais	24 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-111) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Services ménagers St-Jean au montant de 21 000,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

j) RESOLUTION 2012-CC-112 Travaux d'entretien ménager 2012-2015 centre Pontiac (Fort-Coulonge)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Services ménagers St-Jean	31 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Services ménagers St-Jean au montant de 31 000,00\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

k) RESOLUTION 2012-CC-113 Travaux d'entretien ménager 2012-2015 Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (L'Isle-aux-Allumettes)

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 3 mai 2012 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

(RÉSOLUTION 2012-CC-113) suite

**Ouverture des soumissions du 18 mai 2012 à 14 heures :
Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Jacqueline Dubeau	23 292,15\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage ;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2013 à 2015) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Denise Miron Marion et résolu d'octroyer le contrat à Jacqueline Dubeau au montant de 23 292,15\$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-6 Révision de la politique d'achat

M. Pétrin dépose le projet de politique d'achat révisé et entame une consultation, en vue d'une adoption par le conseil des commissaires, possiblement en juin.

F-7 RESOLUTION 2012-CC-114 **Projet : servitude de vue – 24, rue Coulonge à Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT la demande de servitude de vue faite par Monsieur Roy Hérault et Madame Martine Durocher résidant au 24 rue Coulonge à Fort-Coulonge;

CONSIDÉRANT qu'il existe neuf fenêtres ou ouvertures dans le mur nord-ouest de leur maison qui sont à une distance moindre que celle permise par la loi;

CONSIDÉRANT que ces fenêtres ou ouvertures ouvrent du côté de l'école Poupore située au 25, rue Coulonge à Fort-Coulonge, secteurs gymnase et stationnement des autobus;

CONSIDÉRANT que la servitude de vue permettra de maintenir dans leur état et situation actuels les neuf fenêtres ou ouvertures;

CONSIDÉRANT que ceci ne pose pas préjudice à la CSHBO;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau d'accepter la demande de servitude de vue et résolu que la présidente, Mme Diane Nault et le directeur général, M. Harold Sylvain soient autorisés à signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 23 mai 2012

F-8 RESOLUTION 2012-CC-115 **Projet : étude de faisabilité pour la construction d'un terrain synthétique à la CÉHG**

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par la direction de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de réaliser un terrain synthétique pour la pratique du football et du soccer;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire veut être le porteur de dossier pour la réalisation de l'étude de faisabilité;

CONSIDÉRANT l'offre de Monsieur Richard Gravel, directeur général de l'Association régionale de soccer de l'Outaouais (ARSO) d'épauler la Commission scolaire dans les démarches;

CONSIDÉRANT que le terrain répondra à un besoin pour la population de la Haute-Gatineau ainsi que pour la population étudiante;

CONSIDÉRANT les différents programmes d'aide financière disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux d'autoriser le service des ressources matérielles d'amorcer les démarches pour réaliser l'étude de faisabilité en vue de la construction d'un terrain synthétique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Pétrin répond aux questions des commissaires MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière.

G- AUTRES

G-1 Questions des commissaires

La commissaire Mme Chantal Tremblay se demande si la nomination de Mme Martin va engendrer un jeu de chaises musicales et s'interroge sur l'impact d'un tel phénomène. M. Sylvain mentionne que des procédures seront mises en place dès demain pour assurer que le poste soit comblé.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souligne qu'une traverse est de plus en plus nécessaire près du pont de la rivière Désert, en face du commerce Tim Hortons, étant donné le grand nombre d'élèves qui fréquentent cet établissement. M. Sylvain affirme que la demande sera acheminée à la Ville de Maniwaki.

RESOLUTION 2012-CC-116 **Traverse de piétons**

CONSIDÉRANT le grand nombre d'élèves de la Cité étudiante qui fréquentent le magasin Tim Hortons de la rue Principale Nord;

CONSIDÉRANT que ceux-ci doivent traverser la rue Principale Nord dans un secteur où il n'y a pas de passages piétonniers;

Le mercredi 23 mai 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-116) suite

CONSIDÉRANT le volume élevé de circulation à cet endroit et l'importance de veiller à la sécurité de nos élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle de demander à la Ville de Maniwaki de mettre en place une traverse pour piétons en face du magasin Tim Hortons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire Mme Chantal Lamarche demande à M. Pétrin de vérifier si les caméras de surveillance installées près de l'école de Cayamant sont fonctionnelles et reliées à l'école de Gracefield.

Le commissaire M. Jacques Masseau souhaite qu'une lettre de félicitations soit envoyée à M. Benoît L'Écuyer, représentant du CFP Pontiac aux Olympiades de la formation professionnelle.

Les commissaires MM. Charles Langevin et Damien Lafrenière demandent s'il y a des développements dans le dossier de la salle régionale de spectacles. La présidente Mme Diane Nault explique qu'il n'y en a pas. La commissaire Mme Janique Lachapelle demande quand aura lieu la rénovation du stationnement de la CÉHG et la présidente Mme Nault répond que c'est directement relié au projet de salle régionale.

G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-117 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée : le mercredi 27 juin 2012, à Maniwaki

 Secrétaire général

 Présidente